



# À Saguenay on veut être *Fiers* de nous

Communiqué de presse  
Pour publication immédiate

## L'ERD s'engage à maximiser l'effet de levier d'Hydro-Jonquière

**SAGUENAY, le 17 août 2017** – La chef de l'Équipe du renouveau démocratique (ERD) et candidate à la mairie de Saguenay, Josée Néron, s'engage à maximiser l'effet de levier d'Hydro-Jonquière à la suite de l'élection du 5 novembre prochain. L'ERD souhaite inciter de nouvelles entreprises à s'installer dans les parcs industriels de l'arrondissement de Jonquière pour stimuler l'économie, tout en optimisant les retombées positives pour l'ensemble de la Ville.

« Saguenay percevra des taxes auprès des entrepreneurs comme elle le fait pour chacune des compagnies ayant pignon sur rue sur son territoire. Cependant, cette nouvelle façon de faire permettra d'augmenter les bénéfices générés par Hydro-Jonquière qui assure la distribution d'électricité et par le fait même, deviendra un revenu supplémentaire pour la Ville », indique Mme Néron.

Au cours des cinq dernières années, soit de 2012 à 2016, les revenus d'Hydro-Jonquière ont atteint, en moyenne, plus de 46 M\$, générant ainsi des profits de près de 9,8 M\$ annuellement qui pourront, par le biais de cette mesure, être augmentés.

« Nous avons la chance de faire partie des dix villes distributrices d'électricité au Québec. Alors, pourquoi ne pas exploiter ce créneau? Les trois arrondissements en ressortiront gagnants puisque les revenus générés par l'électricité d'Hydro-Jonquière resteront dans nos poches. Nous allons élargir l'assiette fiscale sans aucun effet négatif sur les finances de la population », affirme le candidat de l'ERD dans le district 2, Alain Décoste.

Ce dernier rappelle qu'au fil du temps, cette source de revenus a été délaissée par la Ville. « Il est maintenant temps de redynamiser les parcs industriels de l'arrondissement de Jonquière et de redonner son caractère industriel à cet arrondissement », poursuit M. Décoste.

### Opter pour l'arrondissement de Jonquière

Afin d'inciter les entreprises à choisir l'arrondissement de Jonquière comme terre d'accueil pour leur commerce, l'ERD estime qu'il faut d'abord et avant tout rendre les infrastructures adéquates. Ensuite, l'administration municipale confiera le mandat à Promotion Saguenay de mettre sur pied un plan de développement économique basé sur des axes stratégiques. Le développement des parcs industriels, à Saguenay, sera l'un de ces enjeux.

« Nous donnerons des objectifs à Promotion Saguenay relativement au pourcentage d'entreprises qui vont devoir s'installer dans chacun des arrondissements. Toutefois, il est important de souligner que nous n'imposerons aucune restriction aux commerces. Leurs propriétaires seront toujours libres de choisir », insiste Josée Néron.



# À Saguenay on veut être *Fiers* de nous

Communiqué de presse  
Pour publication immédiate

Le plan de développement stratégique, qui sera mis sur pied par Promotion Saguenay, inclura également la nomination de démarcheurs industriels pour chacun des arrondissements. Ces représentants seront sensibilisés à cet avantage que nous possédons, soit Hydro-Jonquière.

Mentionnons que selon la *Loi sur les compétences municipales*, article 17.1, « toute municipalité peut exploiter, seule ou avec toute personne, une entreprise qui produit de l'électricité au moyen d'un parc éolien ou d'une centrale hydroélectrique ». C'est le 23 avril 1914 que les dirigeants de l'ancienne Ville de Jonquière ont signé le contrat avec la Compagnie Price Brothers.